

# Amerami Info N°41 janvier 2014

- [En guise d'introduction](#)
- [Editorial du président](#)
- [Déplacements](#)
- [Le Salon Nautic](#)
- [Amerami et la Galerie Delalande](#)
- [Le Sharpie 9m2 \(1ère partie\)](#)
- [Politique de communication](#)
- [Les objets du patrimoine maritime](#)

(Cette rubrique nous est proposée par un de nos membres et soutien fidèle).

## EN GUISE D'INTRODUCTION

Chers amis,

Cette lettre a pour but de vous faire connaître la vie d'AMERAMI, et de vous informer régulièrement sur nos activités, nos réalisations, et nos projets. Association fondée en 1975, reconnue d'utilité publique (décret du 25 juin 1981), implantée sur tout le territoire, AMERAMI a pour but la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial français par la recherche, la préservation et la restauration de bateaux anciens de tous genres qui constituent notre mémoire, en les faisant vivre et en les rendant accessibles à tous ceux qui le désirent.

Tous les domaines d'activités maritimes sont concernés: pêche, plaisance, transport, défense, surveillance, sauvetage.

## EDITORIAL DU PRESIDENT

Le Nautic a été un des moments forts de la période écoulée. Tel le *Capric'Orne* qui l'annonçait, le stand d'Amerami, petit mais costaud, a vu défiler beaucoup de monde. 18 pages d'un cahier grand format ont été utilisées pour noter toutes les adresses de ceux qui voulaient manifester leur intérêt à notre association. De futurs adhérents, une seule sur place mais c'est un début, de futurs exploitants avec lesquels nous commençons à préciser les choses, des organisateurs de manifestations ou de navigations sociales, des propositions de liens avec l'étranger et en particulier de l'autre côté de la Méditerranée... Un conseil d'administration s'est tenu dans le stand de la fondation du patrimoine maritime et fluvial. Il a permis d'aborder les nombreux sujets en cours dont cette lettre vous donne les éléments.

Après Caen dont nous avons parlé dans la lettre précédente, et où le devenir du Conservatoire nautique de Caen Normandie (CNCN) n'est pas encore connu, le bureau s'est rendu au Havre. Il convenait d'y contractualiser des travaux de *Sheena*, de porter notre candidature pour être adhérent du Conservatoire maritime du Havre et de planifier les travaux de restauration de *Nom de Nom*, notre 12m<sup>2</sup> du Havre. Le conservatoire en restaure d'abord un autre exemplaire.

Comme annoncé, j'ai rendu visite à Bernard Boucault, préfet de police de Paris pour parler de la *Vigie*, ainsi que Thierry Delville son directeur des services techniques et enfin à la Brigade fluviale. J'ai pu mesurer combien l'expression " les amis de *Vigie* " pouvait avoir du sens auprès d'eux. La lettre vous en donne des détails.

Le prochain déplacement du bureau se fera à Toulon. Ce sera l'occasion de faire le point sur vedette *Foch*, on vous en dit un mot ci-dessous, d'étudier la pérennité du chantier qui a été construit autour pour effectuer les travaux, et pour rencontrer adhérents et exploitants. Un conseil d'administration s'y tiendra également.

Je terminerai par une bonne nouvelle qui traduit la vigueur de notre association. Un groupe de bons marins vient de décider d'adhérer à notre association pour développer un pôle d'activité de restauration et de navigation à Brest. Vivre d'abord, philosopher ensuite...

Thierry d'ARBONNEAU  
Président d'Amerami



## Déplacements



Nom de Nom

Le bureau d'Amerami qui s'était déplacé à Caen le 19 novembre, s'est rendu au Havre le 3 décembre, pour voir nos bateaux, ceux qui en prennent soin et rencontrer nos partenaires sur place, avec lesquels nous sommes en relation fréquente ou épisodique selon les cas. Redire ce qu'est notre association, les écouter, tout cela fut fructueux.

Nous agirons de même là où nous sommes implantés. La prochaine visite est pour Toulon. Notre visite au Havre était d'abord pour *Sheena*. Nous avons vu le bateau, avons fait le point avec Dominique Martel, son exploitant, avec Christophe Lachèvre et David Lebrun qui l'assistent. Après une réunion de travail avec le Conservatoire maritime du Havre, il fut décidé pour l'essentiel de refaire le roof, d'ajuster le gréement et de repeindre la coque. De plus Amerami devient membre adhérent du CMH.

Ce n'était pas le seul objet de cette rencontre. *Nom de Nom*, notre 12m<sup>2</sup> dont le Conservatoire est l'exploitant sera prochainement restauré. Son plan de charge comprend d'abord un autre 12 m<sup>2</sup>, et il ne peut conduire plusieurs grosses restaurations simultanément.

A la Société des Régates du Havre, nous avons été accueillis par le président et avons abordé l'organisation de la *Virginie Herriot*. Successivement nous y avons eu ensuite un entretien chaleureux et intéressant avec William Aubry, président du Musée maritime et portuaire du Havre, puis un véritable benchmark de l'exploitation du cotre pilote *Marie-Fernand* par le président de l'association : 200 adhérents autour d'un seul bateau, nos " amis de xxx " ont une bonne marge de progression. Enfin la capitaine de vaisseau Didier Le Guigot, *Comar du Havre* nous reçut en compagnie de son épouse pour un buffet où il avait convié autant de personnalités locales concernées que possible, dont un des maires adjoints de la ville.



l'oeil de Sheena



Sheena



## LE SALON "NAUTIC"

Depuis plusieurs années vous recevez Amerami Info qui, patiemment, modestement, vous informe. C'est notre principal moyen de communication active, et gratuite par dessus le marché !

Ensuite au printemps dernier nous avons refondu le site. Vitrine de l'association il a pour but de montrer ce que nous sommes. Depuis l'automne il est réellement en service. Divers petits points sont à peaufiner. Cela sera fait prochainement. Sa forme modernisée va d'ailleurs tirer celle de la lettre dans le même sens, vous le constaterez bientôt.

Il restait à nous confronter au grand public. Et en la matière le grand événement de l'hiver, c'est " Le NAUTIC ".

Il s'est tenu du 6 au 15 décembre dernier, Porte de Versailles. Vous le connaissez, tout ce qui compte dans la Plaisance française et les Industries nautiques est là. Et les visiteurs de toutes catégories aussi. Il était important que nous y soyons : pour nous faire connaître par ce que nous pouvons dire et par la remise du document préparatoire de notre livre - album. Merci aux Editions SPE Barthélemy de nous avoir aidé.

Ce genre d'expérience est aussi indispensable pour que nous, Amerami, nous écoutions les visiteurs, sachions ce qu'ils ressentent, ce qu'ils attendent. Et qu'ils entendent nos propositions. Notre stand, bien placé, a vu passer beaucoup de monde, des partenaires tels ceux du CNCN, de futurs partenaires, des adhérents ou de futurs adhérents, ou encore des curieux. Tout au long du salon, le stand a été tenu et animé par une équipe de bénévoles.

La Capric'Orne, posé sur une table pour qu'il soit bien mis en valeur, a joué son rôle à merveille : il a suscité la curiosité et a servi de support pour expliquer notre action. Son élégance, son authenticité ont vraiment séduit. En découvrant les interrogations et la curiosité, en répondant aux questions posées, il est notable que se développe la conscience de notre entité. Elle suscite incontestablement un réel intérêt.

Avoir un stand c'est aussi tenir et provoquer des réunions plus ou moins inopinées avec d'autres stands, d'une région, d'une association (comme celle des propriétaires de Requin, ou Cap Vrai), d'un fournisseur (A l'abordage en particulier), d'une librairie (La Chasse-Marée qui publie incidemment un excellent article sur La Libellule -exploitant Remy Charmet à Carnac) ou encore d'une institution comme la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial.



Le Capric'Orne et un visiteur pensif



le stand



le Président accueille...



Conversation...

Au cœur du Nautic, Amerami a tenu sa 80e réunion de son conseil d'administration le 12 décembre 2013, invité sur le stand du conseil supérieur de la navigation de plaisance et de la fondation du patrimoine maritime et fluvial.

Furent abordés les points suivants:

- Le classement BIP

Il est décidé que tous nos bateaux qui le justifient soient classés BIP. La procédure sera initiée par le bureau, complétée par l'exploitant, et transmise et payée par Amerami en tant que propriétaire.

- Paris : La situation de *Vigie* :

Ses travaux d'entretien, son activité, les relations avec la Préfecture de Police.

Les travaux d'entretien de la machine avancent vigoureusement sous la direction de Marc-André Dubout. Tout ou presque est démonté, nettoyé, remplacé (s'il le faut). C'est un travail remarquable.

Pour mettre en œuvre les décisions concernant *Vigie*, le Président été reçu en entretien par Bernard Bucault, préfet de police de Paris. Au cours de cet entretien très cordial, le Préfet, qui découvrait Amerami et *Vigie*, a manifesté un vif intérêt, a donné son accord aux actions de ses collaborateurs concernant la chaloupe, et a accepté, avec un peu de surprise l'invitation à naviguer à son bord. Il a également rencontré Thierry Delville, le directeur opérationnel des services techniques et logistiques de la préfecture de police, connaisseur de nos activités, et soutien très amical et indéfectible de *Vigie*. Le stationnement hivernal du bateau en 2014 doit trouver une solution alternative au parc sud, il nous donnera l'état des possibilités dans un mois. Le Président a également visité la brigade fluviale, y a reçu le meilleur accueil et la confirmation de son soutien précieux. Un lien va être établi avec l'Amicale de la brigade fluviale, pour proposer la participation de *Vigie* à des activités relationnelles, et pour susciter des adhérents (policiers de la Brigade en activité) à rejoindre les " amis de *Vigie* ", donc Amerami.

- Caen

En complément de ce qui a déjà été dit, il est décidé que le reste de notre collection de Caen toujours au pavillon Savare, sera entreposée dans le hangar que nous louons et occupons déjà. Les deux grosses unités (*Ar Millinou* et *Gwalarn*) nécessiteront une optimisation de l'espace disponible.

- Le Havre, nous en avons parlé plus haut.

- Toulon : la restauration de Vedette *Foch* se poursuit activement. Le travail mené au sein de la SET, depuis des années, se fait très en profondeur. Chaque élément défectueux est écarté ou restauré car il faudra que le bateau navigue en sécurité, avec de bonnes performances et conforme à toutes les normes de sa catégorie. Nous verrons ce chantier bientôt sur place. Une procédure de classement Monument historique va être lancée.

- Les prochaines revues d'activités régionales se feront à Toulon le 24 et 25 février, à Nantes mi-avril, au lac Léman début juillet.

A cette occasion le CA décide de se réunir à Toulon le 24 février prochain.



le nouveau pont de la vedette Foch



Vigie, une vue de la machine démontée



et encore une autre

### UNE ORIENTATION IMPORTANTE : LES AMIS DE...

Assez souvent il y a peu de bénévoles autour des bateaux en activité, même si la situation varie de l'un à l'autre. *Morskoul*, par exemple est assez bien doté (vois photos ci dessous), mais ce n'est pas le cas pour *Vigie* et *Dehel*. A titre de comparaison les autres associations qui mettent en œuvre des bateaux de tailles très diverses, comportent parfois plusieurs dizaines d'adhérents, et ce pour un seul bateau...

Il est vrai qu'il s'agit souvent alors d'un bateau emblématique dont l'histoire est celle d'un port, d'une région ou d'une ancienne activité. On le comprendra quand on pense à *Marie Fernand* pour le Havre, aux bisquines pour la baie du Mont Saint Michel ou autre *Grand Léon* pour la région de Saint Briec... Les personnes qui souhaitent participer à la vie de tel ou tel de nos bateaux doivent pouvoir le faire en rejoignant un groupe informel, le groupe des " amis de xxx ". Cette appartenance à ce groupe, correspondra plus concrètement à la réalité de l'activité recherchée, naviguer et/ou restaurer. Leur adhésion à Amerami sera la conséquence de leur intérêt pour le bateau qu'ils auront choisi, et n'apparaîtra pas comme la condition préalable, éventuellement jugée trop impersonnelle.

Il a donc été décidé de favoriser la création de ces groupes qui devront rester informels, et maîtrisés par l'exploitant.



Morskoul, les amis de... la belle équipe



verso...



avec l'équipe de soutien..



## AMERAMI ET LA GALERIE DELALANDE

Depuis la création de notre Amerami Info la Galerie Delalande a été notre partenaire actif. A chaque parution une note sur chaque objet le présente d'un point de vue historique et technique.

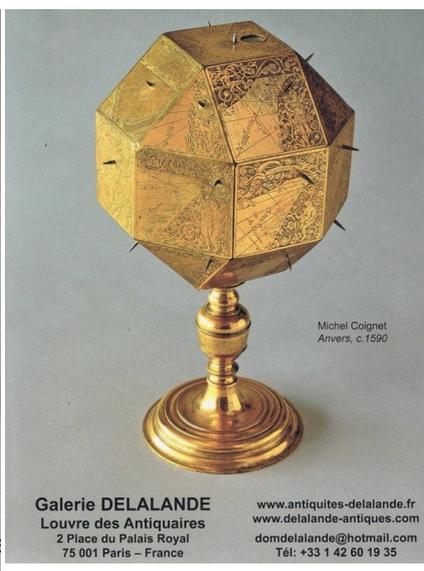
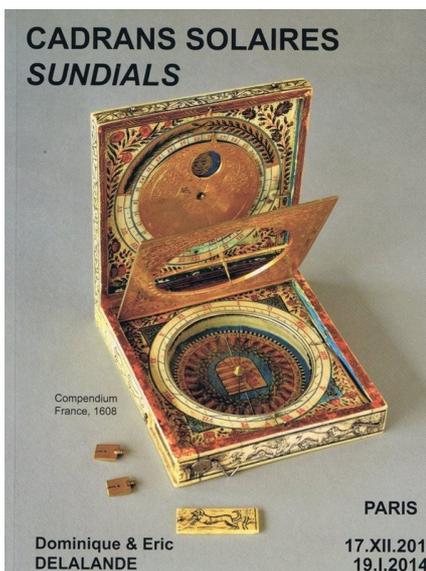
L'idée est de compléter les informations de cette lettre par un regard sur un domaine voisin. Ce sont deux illustrations du Patrimoine maritime.

Ces notes rassemblées dans notre site, constituent un ensemble assez complet et de haute qualité. Elles élargissent notre périmètre d'intérêt et permettent de plus à ceux qui sont intéressés par ces sujets de faire connaissance avec notre association.

Une collection remarquable de cadrans solaires portatifs exceptionnels, a été exposée à la Galerie jusqu'au 19 janvier dernier. Ces petits objets souvent rarissimes, sont le témoignage de la recherche de la détermination de l'heure par ceux qui nous ont précédés. Et particulièrement par les marins...

Toute exposition digne de ce nom donne lieu à un catalogue, c'est le cas ici où chaque objet dans son origine, son histoire, sa conception, son décor, est décrit de façon exhaustive.

Ce superbe ouvrage de référence est disponible au prix de 100 €, mais 90 € pour les membres d' Amerami..



## LE SHARPIE DE 9m<sup>2</sup>

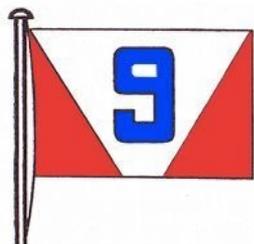
Monotype à dérive grée en cat-boat :

Après la victoire de Jacques Lebrun aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1932, les français tombent de haut en 1936 à Kiel (stade nautique des Jeux de

Berlin). A la différence de son prédécesseur américain, la Yole Olympique choisie par les allemands pour disputer l'épreuve en solitaire est un excellent bateau qui rallie tous les suffrages. Mais non seulement ce bateau est plus exigeant au niveau athlétique (une des causes de la défaite de Jacques Lebrun), mais aussi, et surtout, cette Yole coûte très cher à construire. Pour la préparation olympique les allemands en construiront 400 en moins de deux ans ! Le troisième Reich, avec sa politique de plein emploi (à très bas revenus) pouvait se permettre de promouvoir un tel bateau dont le prix de revient dépend essentiellement du coût de la main d'œuvre.

Au Cercle de la Voile de Paris, à l'automne 1936, une commission est créée pour trouver un dériveur à la fois moderne, c'est à dire rapide, fin et évolutif, et en même temps extrêmement bon marché de construction et d'entretien. Les membres de cette commission, Jacques Lebrun, Jean Peytel, François Laverne, Jean-Jacques Herbulot et Henri Perissol, tous représentants olympiques, essaient de trouver une solution : comment remplacer avantageusement le vieux Monotype National largement dépassé ? Comment créer une nouvelle série suffisamment économique pour aspirer le plus grand nombre de compétiteurs qui doivent former une base large permettant de dégager une élite ? Aucune des séries existantes ne donnent satisfaction. " Les bateaux très bon marché se révélaient trop lourds et trop vieux jeux. Les Jollen allemands rapides, modernes et admirablement adaptées aux eaux plates durent être écartées en raison de leur prix trop élevé " d'après Jean Peytel, autre sélectionné olympique, secrétaire général du C.V.P.

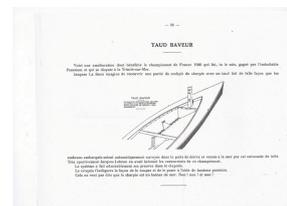
Les cinq champions formant la commission, par les bons soins du journal le Yacht, sont mis en rapport avec Pierre Staemphli, un jeune architecte naval suisse, peu connu en France mais réputé pour être un spécialiste des bateaux à bouchais vifs dont il étudie les comportements à la gîte. Bon connaisseur des séries allemandes, il examine soigneusement le cahier des charges très précis qui lui est proposé. Le concept qu'il développe tient en quelques mots : " d'une caisse à un dériveur de sport ". En donnant des formes très pincées à l'avant des Jollen et en dessinant la caisse avec une gîte de 32°, Staemphli dessine un bateau à fond entièrement plat, avec une tonture inversée permettant une navigation à la gîte sans alourdir les extrémités. Les appendices sous-marins sont très sommaires avec une dérive sabre de forme carrée et un safran rectangulaire d'une seule pièce équipé d'une double barre en V. la voilure de cat-boat de 8m2, à faible rond de chute, comporte trois lattes dont une seule est forcée au niveau du capelage. Grande nouveauté en France, l'architecte a prévu un bordage en bois reconstitué. Ce nouveau matériau mis au point par les finlandais est utilisé par eux dans la construction des Ailes arrivées l'année précédente au club voisin, le Cercle nautique de Chatou, bientôt Yacht Club de l'Île de France. Dans l'esprit du concepteur, ce bordage économique ne constitue qu'une enveloppe nécessitant une forte ossature. " Toutes les membrures, quilles, étrave, étambot, gabarits, barrots, etc... doivent former une carène indépendante du bordé, une ossature rigide et indéformable, encaissant à elle seule tous les efforts. Le bordé est considéré comme un simple revêtement (interchangeable au besoin) assurant l'étanchéité ".



Pavillon de serie des Sharpie



Les Sharpies à Meulan



le taud baveur

Ce projet est présenté à la commission à l'automne 1937 sous le nom de " Monotype A " et révéle le 16 octobre par un article du journal " le Yacht ". Pour les anciens du C.V.P., pas de doute possible, c'est bien un " sharpie ", forme mise à la mode par Lucien Mère en 1881 à la suite de ses conférences reprises par la presse. La première liasse de plans arrivée au C.V.P., Jean-Jacques Herbulot se met à la construction du prototype qu'il achève à la mi-novembre 1937. Aussitôt terminé, il est essayé à Meulan et... modifié tout aussi vite. En fait Herbulot se remet au travail sur sa planche à dessin, angule les fonds de la carène de 7°, crée une dérive pivotante, un safran relevable et agrandit d'un mètre carré le plan de voilure en donnant un fort rond de chute dans le faut, soutenu par trois lattes forcées. Enfin les espars sont prévus avec des gorges de ralingues intérieures. Quant à la solution du bordage en bois reconstitué, elle est purement et simplement abandonnée au profit d'un bordé en bois massif sur une structure classique. Ce procédé habituel restait encore économique, en tous cas en France, à cette époque.

Pour valider ses choix, Herbulot construit aussitôt un autre prototype et le fait essayer par ses camarades qui sont conquis. Pourtant Staemphli apposera seul sa signature sur des plans dont la véritable origine ne fait aucun doute à tous ceux qui ont suivi le processus de conception et de mise au point. Entre temps, la direction du C.V.P. signe avec l'architecte un accord pour devenir propriétaire exclusif des plans ! Le club en engageant des pourparlers avec Staemphli avant même la construction du " Monotype A ", a pour seul but de contrôler la nouvelle série qu'elle veut lancer. N'oublions pas qu'à cette époque chaque club tient pour point d'honneur à promouvoir ses classes de bateaux auxquelles il appose son label.

Aussi, dès le 27 novembre 1937, le journal le Yacht qui avait annoncé dans un numéro précédent la publication des plans de constructions du " monotype A " signale cet accord pour justifier l'absence de ces plans dans leurs colonnes. Mais dans le même journal, le 9 janvier 1938, Jean Peytel présente le nouveau " Sharpie de 9m2 de voilure ", les motivations et les avantages de cette nouvelle série, les faibles coûts et les qualités nautiques du bateau. Très fréquemment durant tout le printemps 1938 dans le Yacht, les articles sur ce Sharpie de 9m2 montrent l'engouement suscité un peu partout en France et même à l'étranger, et l'augmentation de la flotte (20 commandes en février, 41 bateaux à la fin juin).



le Sharpie de 9m2



vue d'avant



vue de profil, à noter la barre

En fait, la série n'est réellement organisée qu'avec la création de l'Association des propriétaires au cours de l'assemblée générale constitutive convoquée le 31 juin 1938 au siège projeté de l'Association, 130, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris, au siège du C.V.P. Le club avait investi dans des plans de Staemphli qui n'avaient pas donné satisfaction, désormais il compte verrouiller l'Association. C'est la raison pour laquelle il a fallu plus de quatre mois pour définir d'une part les spécificités du monotype et, d'autre part, les statuts de l'Association. Au cours de l'hiver précédent, le C.V.P. avait annoncé que, propriétaire des plans, il offrait ces plans à la future association de propriétaires. Mais la lecture des statuts votés en juin nous apprend le contraire. De plus, le club parisien veut tout contrôler : le Président de l'Association n'est pas élu mais est statutairement le Président du C.V.P. Le club peut toujours s'opposer à toute modification légitimement votée par l'Assemblée générale de l'Association, que cette modification touche les statuts ou la jauge et le règlement de construction des Sharpie de 9m2. La majorité des membres actifs, c'est à dire des propriétaires ayant payé leur cotisations,

n'est pas maître de son destin, si bien que nombre de propriétaires ne se sentiraient pas concernés par le développement de l'Association. L'avenir le prouvera.



plein vent arrière



au près



au large

A suivre...



## Politique de communication

Vous êtes en train de lire notre AMERAMI Info n°41 et nous espérons que vous y trouvez des informations qui vous intéressent, notamment sur les restaurations des bateaux qui absorbent la quasi-totalité de nos moyens financiers.

Notre communication est vitale pour les renforcer. Nous devons donc nous faire connaître du plus grand nombre. Pour cela nous ne pouvons faire appel à des moyens onéreux.

Cette lettre électronique, se veut le reflet de la qualité de notre politique du patrimoine maritime, encore faut-il qu'elle soit largement connue.

Et là, c'est à vous de jouer...

Il est indispensable que vos relations connaissent AMERAMI.

Adressez-nous chacun ([secretariat@amerami.org](mailto:secretariat@amerami.org)) une dizaine d'adresses mêle de vos amis ou connaissances à qui nous pourrions adresser ces courriers (sans oublier de nous donner vos changements d'adresse !). Si vous nous avez déjà communiqué des adresses, refaites le et notre système fera le tri automatiquement en cas de doublons.

Au surplus, si les sujets abordés ne vous laissent pas indifférent, vous pouvez adhérer à notre association. Votre aide si modeste soit elle (35 déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66%) vous permettra :

- d'embarquer sur les bateaux d'AMERAMI qui naviguent,
- de visiter gratuitement le sous-marin ARGONAUTE à la Villette,



L'Argonaute



vue intérieure



vue intérieure

- de visiter gratuitement le Musée national de la Marine partout où il est implanté : Paris, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

Il n'est pas nécessaire d'être marin pour aimer les choses de la mer, ou pour s'y intéresser, et notre action en faveur du Patrimoine maritime est suffisamment exemplaire pour qu'elle soit plus largement soutenue.



## Blogs et sites internet

Quatre sites sont proposés à votre attention :

Celui d'[AMERAMI](#).

Les blogs et site de :

- [Morskoul](http://morskoul.cormoran-morskoul.blogspot.com) (cormoran-morskoul.blogspot.com) qui navigue dans le Golfe du Morbihan

- la [Vigie](http://marc-andre-dubout.org/vigie) : <http://marc-andre-dubout.org/vigie>

et plus spécialement:

<http://marc-andre-dubout.org/vigie/technique/travaux/travaux.htm>

- la [Libellule](http://lalibelluleamerami.blogspot.fr/): <http://lalibelluleamerami.blogspot.fr/>

- l' [ASET overblog](#).

Les articles qui vous sont proposés sont en général abondamment illustrés de photos. Ce sont toujours les mêmes amis d'AMERAMI qui prennent la peine de nous retransmettre leurs clichés.

Vous qui êtes exploitant, merci de penser à transmettre les photos prises l'an dernier par vous ou vos amis à [secretariat@amerami.org](mailto:secretariat@amerami.org)



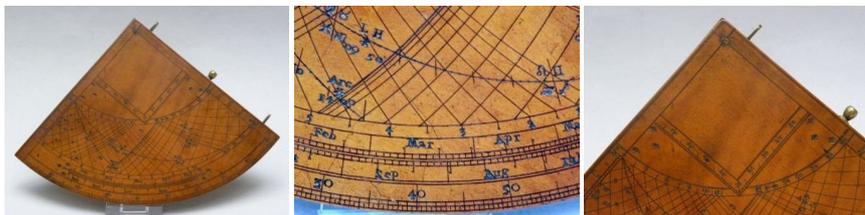
## LES OBJETS DU PATRIMOINE MARITIME

Les quarts de cercle sont l'un des premiers exemples que l'on fait remonter au XIIIe siècle avant notre ère pour mesurer l'angle que le Soleil fait avec un plan horizontal, donc sa hauteur. Ce sont des cadrans altimétriques, utilisés particulièrement dans les régions proches de l'Equateur où le mouvement apparent du Soleil se fait dans un plan quasi vertical.

En 1618, Edmund Gunter, professeur à Oxford, inventait un nouveau type de quadrant et publiait "The Description and Use of His Majesties Dials in White Hall Garden". Ce nouvel instrument, plus sophistiqué que les précédents, comportait, à l'usage des marins, deux pinnules de visée, une couronne graduée de 0 à 90° et un fil à plomb pour l'observation des hauteurs des astres.

Il en fit également un instrument d'astronomie en y rajoutant une projection stéréographique du ciel (Equateur, Ecliptique, Tropiques et positions de diverses étoiles). Ces instruments qui portent son nom furent construits en Angleterre jusque vers 1800 et possèdent, pour nombre d'entre eux, un carré des ombres et un calendrier zodiacal, ce qui en fait une sorte d'astrolabe simplifié.

*Dominique Delalande*



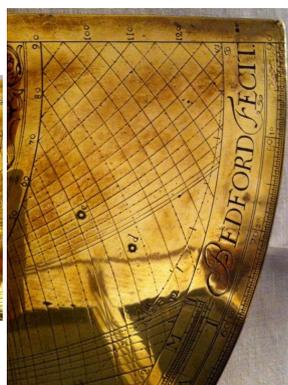
Quadrant de type Gunter en bois de rayon 138 mm c. 1700  
référéncé "I 20" dans "[Cadrans Solaires - Delalande 2013](#)"



Quadrant ottoman en bois laqué XIXe siècle - coll.  
Delalande



Quart de cercle Bedford



Quart de cercle Bedford



Quadrant en laiton signé  
Bedford c. 1680 - coll.  
Delalande (15,60 cm x 14  
cm)

Quart de cercle Bedford

**DOMINIQUE ET ERIC DELALANDE**  
Galerie DELALANDE  
LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES  
2 place du Palais Royal  
30 allée Boule  
PARIS 75001

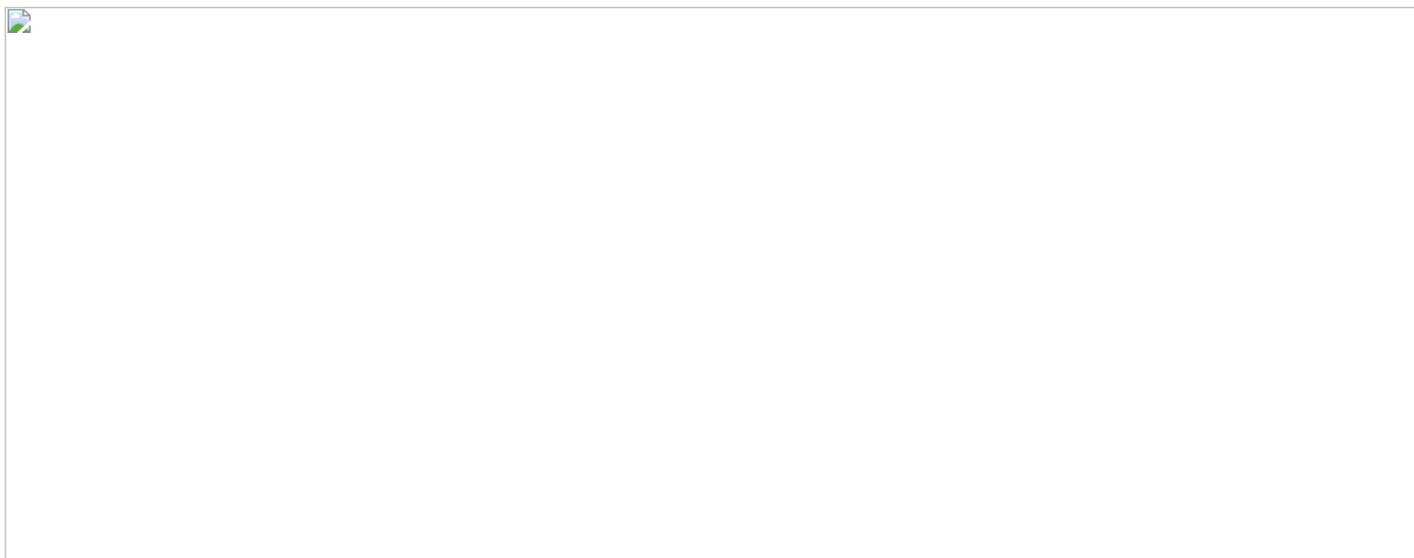
tel/fax: 01 42 60 19 35

email: [domdelalande@hotmail.com](mailto:domdelalande@hotmail.com)

sites: [www.antiquites-delalande.fr](http://www.antiquites-delalande.fr) [www.delalande-antiques.com](http://www.delalande-antiques.com)



## NOS PARTENAIRES

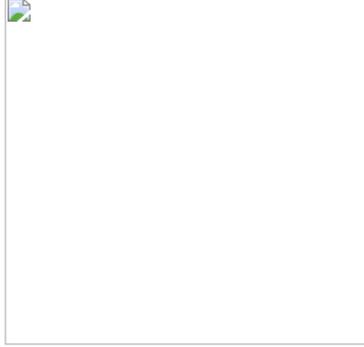




pour plus d'information n'hésitez pas à consulter notre site, à nous écrire ou à nous téléphoner

E-mail: [secretariat@amerami.org](mailto:secretariat@amerami.org)

Site: <http://www.amerami.org> -Tel/Fax: 01.47.55.19.27



En mer et à terre, au bénéfice de tous  
PALAIS DE CHAILLOT, 75116 PARIS c.c.p.Paris 1101C MUSEE MER ATLANTIQUE